

# Compte Rendu de la Réunion Tripartite du 27 Avril 2015

Lieu : Mairie de Cugnaux

De 18h00 à 19h30

## Présents :

- Mairie : Mr Chaléon, Mme Burtin, Mme Garoni, Mme Arabia, Mme Garoni
- FCPE : P. Belledent, Y. Galy-Tantounat, une représentante de Jaurès
- PEIR : A. Lambert, C. Mhandi
- Education : Mr Mercier, les directeurs et directrices des écoles Élémentaires et Maternelles

## Ordre du jour :

- Présentation du Budget
- Présentation des travaux par école et planification
- Les effectifs : Rentrée 2015
- Evolution (transition dans l'attente du 5ème groupe scolaire)
- Nouveaux rythmes scolaires : changement d'horaires, horaires d'APC et transports, coin calme
- Politique éducative : présentation du projet éducatif, culturel et social dans les différents temps de l'enfant
- Présentation de la réorganisation du personnel ATSEM
- Questions diverses : gestion des BPI, organisation des commissions de dérogations

### 1. Présentation du Budget

La mairie nous a informés des dotations municipales :

Budget pour les écoles Blum et Jaurès : 40.78€/élève + 20.32 €/élève de dotation transports

Budget pour les écoles Blanc et Montel : 40.78€/élève + 29.88 €/élève de dotation transports

Matériel sportif : 250 € /école

Participation aux Coopératives : 2.35 €/élève

Maintien de la participation aux sorties à la Cité de l'Espace, fournitures, ...

Maintien de la participation aux classes transplantées

Globalement les budgets sont maintenus par rapport à l'année dernière mais pas d'augmentation.

Question: Est-ce qu'il y a un budget différent pour les gros achats, type mobiliers pour ouverture de classes ?

Réponse : Oui, budget à part car 2 à 3 nouvelles classes vont effectivement ouvrir à la rentrée prochaine.

### 2. Présentation des travaux par école et planification

Réunion prévue le 7 Mai entre la Mairie et les services techniques pour faire le point des travaux par école et faire une planification. La planification est faite avec une vision sur 3 ans.

Budget travaux estimé à 180 k€ (principalement liés à des mises en conformité suite à des visites techniques obligatoires tous les 3 ans)

Mr Jacques, responsable des services techniques était excusé à la réunion.

Quelques exemples de travaux pris en compte :

- Réparation du système de ventilation à la maternelle Blanc
- Pour les écoles élémentaires Montel et Blum, mises en conformité aux normes Incendie
- Remplacement des menuiseries à l'élémentaire Jaurès
- Mise en conformité des locaux de stockage pour la maternelle Montel
- Remplacement du revêtement souple pour l'élémentaire Montel
- ...

Tous les travaux liés à la remise en état de la Maternelle Jaurès, suite à l'incendie, ne sont pas inclus dans le budget Travaux mais font suite à un dossier monté auprès des assurances. A noter, que le 27/04/15, les élèves de maternelle Jaurès avaient réintégré l'école mais si des travaux subsistent et vont se terminer d'ici l'été.

### 3. Les effectifs : Rentrée 2015

Mr Mercier, inspecteur d'académie de la circonscription, a pris la parole pour indiquer, l'effectif des élèves sur Cugnaux actuel et l'évolution depuis la dernière rentrée, 2014-2015, est le suivant :

726 élèves en Maternelle (714 à la rentrée, donc +12)  
1063 élèves en Elémentaire (1050 à la rentrée, donc +13)  
12 élèves en CLID

Au total, 1801 élèves actuellement sur Cugnaux. Les évolutions sont jugées normales par Mr Mercier, liés aux flux de population sur la commune.

A la rentrée prochaine, 2015-2016, les effectifs sur Cugnaux seraient en augmentation, surtout en élémentaire :

708 élèves en Maternelle (714 à la rentrée, donc +12)  
1128 élèves en Elémentaire  
12 élèves en CLID

Au total, 1835 élèves prévus sur Cugnaux. Donc, deux ouvertures de classes sont planifiées en élémentaire, aux vues de l'augmentation de l'effectif :

Une ouverture de classe à Blanc  
Une ouverture de classe à Jaurès  
Ouverture conditionnelle (décidée en Juin ou Septembre en fonction des effectifs à confirmer), sur Blanc ou Blum, en fonction des disponibilités d'accueil.  
Ouverture d'une classe d'UPEAA, sur deux jours (= CLID) pour les élèves non-francophones à Jaurès.

### 4. Evolution (transition dans l'attente du 5ème groupe scolaire)

Les parents d'élèves se sont inquiétés de l'augmentation des effectifs et de la disponibilité du 5<sup>ème</sup> groupe scolaire, aux vues de l'arrivée de nouveaux logements neufs sur la commune.

Les travaux d'étude du 5<sup>ème</sup> groupe scolaire sont lancés mais le financement est toujours problématique. La capacité de financement, devrait permettre de lancer l'emprunt en 2017 si les banques confirment la meilleure santé économique de la commune. Cela voudrait dire que le groupe scolaire pourrait être disponible à la rentrée scolaire 2018. En attendant, la mairie étudie des solutions transitoires (classe supplémentaire à Blum, Centre de loisirs, classe supplémentaire à Montel, préfabriqués, ...)

#### 5. Nouveaux rythmes scolaires : changement d'horaires, horaires d'APC et transports, coin calme

Le coin calme va être mis en place à la prochaine rentrée et intégré dans le PEDT. Il consistera à 20-30 mn au calme, en autonomie pour l'enfant pour lire ou réviser ses leçons sous surveillance d'un animateur mais sans soutien scolaire.

Sur la révision des horaires d'écoles avec les APC, elle avait été évoquée lors de la réunion tripartite de l'année dernière et il avait été convenu de laisser passer cette année pour voir. En effet, certains élèves ne pouvaient pas participer à l'APC à cause des horaires du transport scolaire.

Pas de retour officiel du nombre d'élèves concernés, mais l'expérience a montré à Montel, que 5 élèves par classe sont concernés par une non-participation à l'APC pour un problème de transport.

Une demande avait été formulée par certains parents pour revoir les horaires de l'école et l'organisation des APC. La mairie ne peut pas faire cette concertation avant la nouvelle rentrée scolaire, mais éventuellement pour 2016-2017. Le retour des horaires unifiés à 16h30, tous les jours sauf le mercredi est apprécié des parents donc il sera difficile de le remodifier mais peut être revoir l'heure de l'APC, qui a lieu après 16h30. L'équipe périscolaire indique qu'il faut également que le CLAE doit faire partie de cette concertation car le changement d'horaires aurait un impact sur leur organisation. En outre, si les horaires des écoles devaient être modifiés, l'inspection académique devra être donner son accord.

A suivre donc et voir si le nombre d'élèves ne pouvant plus participer à l'APC augmente.

#### 6. Politique éducative : présentation du projet éducatif, culturel et social dans les différents temps de l'enfant

Mme Burtin a présenté quelques planches décrivant le projet actuel du PEDT (Plan Educatif Du Territoire). NB : Elle doit nous les transmettre.

4 axes ont été définis pour le PEDT :

- Citoyenneté
- Eco-citoyenneté
- Santé physique et mentale
- Réussite Educative

Des projets sont en train de se définir autour de ces 4 axes. Les projets d'école devraient être intégrés grâce à des passerelles au PEDT. Le PEDT concerne les enfants au sens large de 0 à 17 ans.

Le détail sera décrit dans les planches.

#### 7. Présentation de la réorganisation du personnel ATSEM

Mme Burtin a donné la décision définie sur la répartition des ATSEMs à la prochaine rentrée scolaire.

- 1 poste en moins sur Blum,
- 1 poste en moins sur Jaurès,
- 1.3 poste en moins sur Blanc,
- 1.5 postes en moins sur Montel.

La directrice de Montel a exprimé son mécontentement sur le fait qu'elle ait 1.5 poste et qu'elle pensait avoir été défavorisée sur son école sur cette répartition.

Mme Burtin, a indiqué que le prorata a été le même partout de 7% en diminution du nombre d'ATSEMs sur toutes les écoles maternelles (5 ATSEMS pour 6 classes). La concertation avec les ATSEMs a donné lieu à une organisation par école.

PEIR a demandé comment va avoir lieu les remplacements des ATSEMS sachant que sur certaines écoles, un taux d'absentéisme important pour maladie a été constaté. Mme Garoni, en charge du planning des ATSEMS, a indiqué qu'elle faisait appel à des intérimaires déjà formées, pas du personnel municipal titulaire mais Mme Garoni a reconnu que ce n'était pas simple car ces personnes ne pouvaient plus être disponibles.

#### 8. Questions diverses : gestion des BPI, organisation des commissions de dérogations

NB : BPI=Bon pour Prestation Interne.

Problème évoqué de la communication sur l'avancement des BPI par les services techniques de la mairie. Un retour des services techniques doit apporter une solution aux directeurs/directrices.

Les enseignants ont parlé que les commissions de dérogation, destinées à autoriser le transfert d'école à des élèves, se transforment en commissions d'affectation des élèves et mobilisent plusieurs directeurs/directrices d'écoles. A revoir avec Mr Mercier sur le fonctionnement.